

Décharge 2007: Agence européenne pour la reconstruction EAR

2008/2256(DEC) - 23/07/2008 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation des comptes définitifs de l'Agence européenne pour la reconstruction (AER) pour l'exercice 2007.

CONTENU : le présent document propose un état des lieux chiffré des dépenses de l'Agence pour l'exercice 2007. Il indique que le budget définitif de l'AER s'est élevé à 250,2 millions EUR (contre 268,8 millions EUR en 2006).

En termes d'effectifs, la Fondation dont le siège est situé à Thessalonique (Grèce) compte officiellement 108 postes dont 83 effectivement pourvus + 165 autres emplois (essentiellement, agents contractuels), soit actuellement 264 postes effectifs assumant des tâches opérationnelles ou administratives.

En 2007, les principales activités de l'Agence dans les pays suivants, ont porté sur :

KOSOVO:

- a) aide au développement socio-économique des minorités;
- b) soutien à la société civile et aux médias;
- c) appui aux ministères de la justice, de l'intérieur, des collectivités locales, du commerce et de l'industrie, de l'agriculture et de l'énergie, aux organismes chargés de la gestion des frontières ainsi qu'aux communes;
- d) renforcement des capacités de l'Agence pour l'intégration européenne et conseils relatifs à la compatibilité avec l'acquis communautaire et à la participation au Partenariat pour la stabilisation et l'association;
- e) élaboration de la législation sur les marchés publics et soutien à la mise au point d'un programme d'investissements publics;
- f) privatisation de services publics d'intérêt général;
- g) gestion durable des forêts et utilisation durable des sols;
- h) élevage de bétail et mise au point de systèmes de contrôle en matière de sécurité alimentaire;
- i) appui aux secteurs de l'énergie, de l'environnement, de la formation professionnelle et des transports.

SERBIE:

- a) élaboration de projets de lois dans le cadre de la réforme de l'administration publique;

- b) fourniture d'équipement et appui à la police, y compris celle des frontières; appui à des centres de détention pour mineurs;
- c) introduction des paiements par capitation dans les établissements publics de soins de santé primaires;
- d) aide à la privatisation et aide aux entreprises en matière de formation;
- e) mesures visant à faciliter les investissements directs étrangers;
- f) soutien aux groupes vulnérables, comprenant les réfugiés et les personnes déplacées;
- g) rénovation et modernisation du réseau de chauffage urbain.

MONTÉNÉGRO:

- a) aide aux réfugiés, intégration des personnes déplacées à l'intérieur et soutien aux organisations de la société civile;
- b) renforcement de la gestion environnementale;
- c) modernisation des infrastructures routières dans les zones côtières;
- d) aide à la réforme de l'administration publique; réforme de la police et des prisons;
- e) dégroupage/restructuration des entreprises publiques d'électricité, stratégie en matière d'efficacité énergétique;
- f) fourniture aux entreprises d'une expertise en matière de gestion;
- g) système d'identification et d'enregistrement des animaux et gestion des ressources halieutiques.

Ancienne République yougoslave de MACÉDOINE:

- a) soutien, dans le cadre du jumelage, à la lutte contre le blanchiment d'argent, la corruption et la criminalité organisée et, en ce qui concerne les statistiques, à la qualité de l'air et au contrôle financier;
- b) achèvement de la mise en place d'un système national d'identification des animaux;
- c) stimulation de la performance des PME et création du fonds de développement des ressources humaines; élaboration d'une stratégie nationale en matière de transports;
- d) appui aux organisations de la société civile et aux municipalités;
- e) aides à l'élimination des zones industrielles dangereuses, à la gestion des eaux usées urbaines et à la gestion des déchets présentant un risque pour la santé;
- f) aide à la programmation de l'Instrument d'aide de préadhésion;
- g) aide à la mise en œuvre de normes professionnelles dans les administrations pénitentiaires.

À noter que la publication complète des comptes 2007 de l'AER figure à l'adresse suivante :

<http://www.eur.europa.eu/agency/agency.htm>